

# Requalification des allées Jean Jaurès: présentation de l'organisation des travaux

Le 12 septembre 2016

> **Lieu** : Espace des Diversités et de la Laïcité

> **Participation** :

Joan Busquets, en charge du Projet Toulouse Centre, et Pieter Jan Versluys, Cabinet BAU-B  
Benoît Dalla Pria, entreprise INDIGO

> **Élue présente** :

Jacqueline Winnepenninckx-Kieser, Maire de Quartier Chalets / Bayard / Belfort / Saint-Aubin / Dupuy  
Marie-Pierre Chaumette, Adjointe au Maire en charge des Espaces Verts

> **Services municipaux présents**

Maurice Pradal: Direction des Grands Projets  
Marc Seguela et Laurent Vuillet: Direction Générale des Espaces Publics  
Philippe Le Cocquen et Gilbert Tran Thanh: Mobilités Gestion Réseaux

Madame Winnepenninckx-Kieser accueille les participants et présente les intervenants.

## 1. Présentation du projet de requalification des allées Jean Jaurès et du projet de création de parking

Madame Winnepenninckx-Kieser indique que, lors de la réunion de concertation qui s'est déroulée le 8 avril dernier, Joan Busquets avait présenté les premières orientations d'aménagement des allées Jean Jaurès.

Pour rappel, la collectivité a fait le choix de créer une promenade centrale sur les allées, pour rappeler le passé de cette voie.

La Maire de Quartier de quartier précise que les contributions des toulousains ont été étudiées et certaines ont permis de modifier le projet (création d'aires de jeux, de points d'eau potable, déplacement de la statue de Pierre-Paul Riquet, mise en place de ralentisseurs pour réduire la vitesse notamment).

Le projet de réaménagement des allées Jean Jaurès a pour objectifs de :

- Requalifier cet axe majeur et créer un nouvel espace public de déambulation piétonne, entre le quartier Marengo (quartier appelé à évoluer dans le cadre du projet Toulouse Euro Sud Ouest) et l'hyper-centre
- Embellir et valoriser l'espace public ; redonner de l'attractivité aux allées Jean Jaurès
- Donner plus de confort aux piétons et aux modes doux
- Renforcer la végétation en cœur de ville

Madame Winnepenninckx-Kieser rappelle également que ce projet s'accompagne de la construction d'un parking souterrain de 2 niveaux, d'une capacité de 400 places. Ce nouvel équipement permettra de répondre aux futurs besoins.

En parallèle, le SMTC-Tisséo envisage de réaliser des travaux pour augmenter la capacité d'accueil des voyageurs, sur la ligne A.

Ce projet sera présenté ultérieurement, lors d'une enquête publique réglementaire, qui se déroulera à l'automne.

Madame Winnepenninckx-Kieser précise que le projet s'articulera également avec le projet Toulouse Euro Sud Ouest, piloté par Joan Busquets. Une réunion sera organisée dans les prochains mois afin de présenter le projet de requalification du parvis de la gare Matabiau et des abords du Canal du Midi.

Après cette introduction, Joan Busquets présente le projet finalisé des allées Jean Jaurès (cf. diaporama).

Ensuite, les services de Toulouse-Métropole précisent l'organisation des travaux et le calendrier avec le principe de phasage.

## 2. Organisation et Calendrier des travaux

Les services de Toulouse-Métropole indiquent que les travaux concessionnaires sont préalables aux travaux d'aménagement. Il s'agit de rénover, voire dévier les réseaux souterrains.

Ces travaux concessionnaires et préparatoires ont débuté en juillet 2016, sur l'emprise du futur parking, dont la gestion sera déléguée à l'entreprise INDIGO.

La livraison du parking est prévue pour décembre 2018.

Dès le mois de septembre 2018, il sera possible de travailler en surface, pour les besoins des travaux de requalification des allées.

Les travaux d'amélioration de la ligne A du métro, soumis à enquête publique, sont envisagés, s'ils sont validés, de mai 2017 à février 2020.

La mise en accessibilité de la station Jean Jaurès, en lien avec la promenade, se déroulera de l'été 2018 à l'été 2019.

Les travaux d'aménagement des allées Jean Jaurès débuteront en juillet 2017 pour se terminer en décembre 2019.

Madame Winnepenninckx-Kieser précise que les travaux seront réalisés par phases successives de façon à ne pas neutraliser l'ensemble des allées pendant plusieurs mois.

## 3. L'accompagnement des travaux par une équipe de médiation

Elle poursuit en indiquant qu'à l'instar des autres opérations du Projet Toulouse Centre, la collectivité s'engage à :

- Maintenir les accès piétons pendant les travaux

- Réduire au maximum les contraintes de circulation et toute autre nuisance
- Proposer des solutions alternatives pour le stationnement des riverains, en cas de neutralisation des accès aux garages ou places privatives

Une équipe de médiation assure l'interface des entreprises et des habitants / commerçants / professionnels. Elle est à l'écoute des riverains afin de les informer et d'améliorer au maximum les usages durant la phase de travaux. L'information est transmise par mail, distribution et affichage d'avis. Des rendez-vous peuvent également être pris sur site.

Les médiateurs sont joignables du lundi au vendredi par téléphone ou par mail :

06.09.78.72.20 et au 06.09.78.72.05

[mediateurs.toulouse-centre@toulouse-metropole.fr](mailto:mediateurs.toulouse-centre@toulouse-metropole.fr)

#### 4. Questions / Réponses

Les participants soulèvent plusieurs points concernant l'aménagement, les travaux ou les futurs usages sur les allées Jean Jaurès.

Madame Winnepenninckx-Kieser, accompagnée des services, a répondu aux interrogations posées.

##### ✓ Risque de «population stagnante»

La présence de personnes Sans Résidence Stable fait actuellement l'objet d'une surveillance spécifique. Olivier Arzac, Adjoint au Maire délégué à la Coordination des politiques de Prévention et de Sécurité, et à la Police Municipale, ainsi que Daniel Rougé, Adjoint au Maire délégué aux Politiques de Solidarité et aux Affaires Sociales, y sont très attentifs et s'assurent de la mise en œuvre d'accompagnement spécifique. Madame Winnepenninckx-Kieser rappelle que la collectivité s'est engagée à améliorer la qualité de vie et la tranquillité des Toulousains.

Pour répondre aux attentes des riverains et accompagner les personnes en situation de précarité, une équipe dédiée a été créée. Dénommée Action Médiation Insertion, cette équipe est composée de travailleurs médico-sociaux et de policiers municipaux. La collectivité entend ainsi agir sur la dimension sociale et si besoin, sur le volet répressif.

Cependant, dans un futur proche, l'attractivité de cette artère qui rapprochera la gare Matabiau du centre ville, ne manquera pas de sensiblement faire évoluer les usages. La fréquentation de ce secteur s'en trouvera nécessairement transformée.

✓ Pourquoi créer un nouveau parking ?

La suppression des 340 places de stationnement en surface, la réalisation du projet TESO qui apportera des demandes en stationnement, ainsi que la requalification future des quartiers alentours, recommandent la création de cet ouvrage de 400 places.

Ce parking sera confié par contrat de délégation de service public à INDIGO, pour une durée de 35 ans.

✓ Comment les plantations seront possibles au-dessus du parking ?

Il est prévu de faire supporter 1 mètre de charge sur la dalle supérieure du parking.

A cela s'ajoute l'apport de terre en surface, au niveau de la promenade.

Marie Pierre Chaumette, Adjointe au Maire déléguée aux Jardins et Espaces Verts, confirme le choix des essences (petits gabarits ; fleurissement et couleurs).

✓ Comment limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les piétons ?

Madame Winnepenninckx-Kieser précise que la promenade sera protégée par un plateau ralentisseur central et par l'installation d'un feu tricolore au niveau de la rue Caffarelli et de la rue Bachelier. De plus, il est prévu la réalisation de 6 traversées piétonnes (dont 1 à chaque extrémité).

Enfin, les voies de circulation passent de 2 fois 3 voies à 2 fois 2 voies, et le tourne à gauche au niveau de l'axe Bachelier / Caffarelli sera supprimé.

Par ailleurs, il sera possible de regagner la promenade centrale depuis la station de métro Jean Jaurès, par la création de nouveaux escaliers et escalators.

Tout ceci vise à protéger les piétons et à leur apporter le meilleur confort.

✓ Organisation du stationnement des riverains et de la collecte des poubelles

Pendant les travaux, en cas de blocage de l'accès aux portes cochères, une information préalable sera communiquée aux riverains (par l'intermédiaire des médiateurs). Ils bénéficieront alors de solution alternative gratuite de stationnement dans un parking souterrain à proximité.

L'organisation de la collecte des ordures ménagères ainsi que celle du tri sélectif sera adaptée en fonction de l'évolution des travaux. La Direction des Moyens Techniques a connaissance de la cinématique du chantier. Il faut noter qu'en cas de blocage de ce service public, l'entreprise fautive devra se substituer elle-même à l'opération de collecte.

✓ Inquiétude quant au report de circulation sur les quartiers alentours

Toulouse-Métropole précise que le risque d'engorgement a été calculé sur les allées ; les voies sont ainsi élargies aux extrémités afin de fluidifier la circulation au niveau des carrefours avec les boulevards.

Une fois les travaux terminés, il sera possible de réaliser des comptages de véhicules sur les rues alentours pour mesurer les reports éventuels de circulation (ex: rue Denfert Rochereau). Le Professeur Busquets annonce qu'une réflexion sera notamment menée pour la rue Matabiau (la rue de Bayard ayant été traitée en priorité).

✓ Nécessité d'une attractivité commerciale sur la promenade centrale

Madame Winnepenninckx-Kieser confirme que la promenade est principalement ouverte aux espaces de déambulation et de loisirs ; les commerçants seront d'avantage présents sur les trottoirs élargis.

Cependant, des manifestations ponctuelles (comme un marché hebdomadaire) pourront trouver leur place sur la zone centrale.

Madame Winnepenninckx-Kieser précise qu'elle reste à l'écoute des commerçants, en lien avec Jean-Jacques Bolzan, Adjoint au Maire à la coordination des politiques commerciale et artisanale, et rappelle la réflexion en cours sur la présence éventuelle de kiosque.

✓ Présence de zones de livraison et de places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite

Des espaces de livraisons et des places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite seront aménagés le long des allées.

✓ Stationnement riverain à la fin des travaux

Toulouse-Métropole précise qu'il est possible de souscrire un abonnement avec un tarif préférentiel de 75€/mois pour les riverains :

- Dans le parking de Jean Jaurès ; 200 places sont actuellement disponibles.
- Dans le futur parking, 150 places seront également ouvertes à ce dispositif.

Pour les résidents, une formule est également proposée en nuit (18h-9h) et week-end :

- Dans le parking Jean Jaurès (49€)
- Dans le parking Marengo (36,80€)

De plus, le coût de l'abonnement 24/24 dans le parking Marengo est de 85,90€ ; ce dispositif est ouvert aux commerçants.

Par ailleurs, les bailleurs sociaux proposent la location de boxs ou places de stationnement dans leur parc immobilier. Un recensement de ces offres est disponible sur le site de Toulouse-Métropole, à la rubrique Services de proximité :

<http://www.toulouse-metropole.fr/-/stationnement-a-louer>

✓ Mise à disposition d'un site internet dédié aux travaux

Il est possible de consulter les informations relatives aux travaux de requalification sur les sites de la Ville de Toulouse et de Toulouse-Métropole, à la rubrique Projets:

<http://www.toulouse.fr/web/projet-urbain/amenagements-urbains/centre-ville/allees-jean-jaures>

<http://www.toulouse-metropole.fr/amenagement-toulouse-centre/allees-jean-jaures>

✓ Choix du revêtement de sol

Joan Busquets et les services techniques précisent que le matériau retenu sera le même que celui prévu pour la rue de Bayard : un granit gris clair, résistant, non glissant, de faible porosité facilitant son entretien.

Le choix du fournisseur répond aux règles du code des Marchés Publics et prend notamment en compte la notion de coût (d'investissement et de réparabilité). Il n'est donc pas possible de cibler l'origine des matériaux. Le principe de libre concurrence s'applique.

✓ Quid de l'automate AIDES

Le totem de la société AIDES ne sera plus présent sur le secteur Jean Jaurès. Un nouveau modèle d'automate sera prochainement installé boulevard Michelet, et sera maintenu s'il s'inscrit convenablement dans la vie du quartier.

✓ Quel impact sur les façades ?

Les nuisances durant les travaux (poussière et autres) seront minimisées au maximum.

Si des riverains souhaitent ravalier leurs façades pendant le temps des travaux, ils pourront se rapprocher des services techniques de Toulouse Métropole afin de coordonner les interventions (une cinématique des travaux sera affinée à la semaine et connue à compter du mois de novembre).

Il est cependant conseillé de reporter ce type d'intervention au terme du chantier de requalification des allées Jean Jaurès.

✓ Présence de sanisettes

Des toilettes publiques sont prévues dans le projet, en haut des allées Jean Jaurès, côté impair.

Elles s'inscrivent dans une zone de service : espace regroupant les escaliers et ascenseur du parking ou un arrêt de bus.

Il est à noter que des toilettes, accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, seront également disponibles au niveau N-1 du futur parking.

✓ Gestion des terrasses pendant la durée des travaux

Madame Winnepenninckx-Kieser précise que les médiateurs sont à l'écoute des cafetiers et restaurateurs afin de les informer en temps réel de l'évolution des travaux et de proposer, avec les services techniques de Toulouse Métropole, des solutions de remplacement (glissement des terrasses lorsque cela est possible).

Par ailleurs, à compter de janvier 2017, un nouveau plan terrasse verra le jour. Une communication est en cours à destination des professionnels.